



Extrait du Presse-toi à gauche !

<http://www.pressegauche.org/Negociations-nationales-des-centres-de-la-petite-enfance-Les-travailleuses>

Négociations nationales des centres de la petite enfance - Les travailleuses votent un mandat de grève de six jours (CSN)

Date de mise en ligne : samedi 9 septembre 2017

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 9 sept. 2017 - Réunis en assemblée générale extraordinaire au Stade olympique, les membres du Syndicat des travailleuses (eurs) des centres de la petite enfance de Montréal et de Laval (ST CPE de Montréal-Laval), affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ont voté par scrutin secret à 95 % en faveur d'une banque de six journées de grève à utiliser au moment jugé opportun. D'autres votes se tiendront pour les CPE qui n'ont pas pu se présenter à cette assemblée. Comme 8500 collègues des autres régions qui s'appêtent à faire de même, ces travailleuses veulent mettre la pression nécessaire pour faire débloquent la négociation des dispositions nationales avec les associations d'employeurs et le ministère de la Famille.

Ces travailleuses sont sans contrat de travail depuis le 31 mars 2015, soit depuis 30 mois. « Ce vote envoie un message très clair au gouvernement et aux employeurs, déclare Dany Lacasse, vice-président et responsable du secteur privé à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN). Pas question de plier l'échine. Elles sont déterminées à obtenir une convention collective satisfaisante leur garantissant des conditions de pratique et de travail qui leur permettra d'offrir des services adéquats auprès des enfants. »

Tania Vladez, membre du comité national de négociation des CPE, explique « Après trente rencontres de négociation, dont un blitz de cinq jours en mai dernier, seules les matières non monétaires ont fait l'objet d'entente depuis le début des pourparlers en décembre dernier. Dans cette négociation, les demandes des employeurs comportent des reculs importants, non seulement dans les conditions de travail des salarié-es, mais aussi pour la qualité des services offerts aux enfants. Et c'est sans compter que nous n'avons toujours pas obtenu de réponses à nos demandes d'ordre monétaire, notamment ».

Carole Leroux, présidente du syndicat ajoute : « Les compressions budgétaires de centaines de millions de dollars dans le réseau ont des impacts quotidiens énormes sur la charge de travail et la santé des travailleuses et travailleurs que nous représentons. Cette ronde de négociation doit nous permettre de contrer la volonté du gouvernement de nous imposer des reculs de plus de trente ans. Le vote d'aujourd'hui montre bien cette volonté des travailleuses de maintenir la qualité des services et des emplois. »

« Il y a là bien plus qu'un conflit entre employeurs et employées des CPE, déclare Dominique Daigneault, présidente du Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), qui constate que le milieu est composé d'une forte majorité de femmes. Si le gouvernement pense qu'il peut faire n'importe quoi, il se trompe royalement. Par leurs revendications, ces travailleuses veulent clairement assurer un niveau de service adéquat ainsi que la pérennité du réseau des centres de la petite enfance, un réseau fiable et mondialement réputé dont s'est dotée la population du Québec il y a vingt ans dans le but d'assurer des services de garde éducatifs de qualité pour nos enfants. »